



MONTPELLIER DANSE
AGORA CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE



Institut Chorégraphique International
— CCN Montpellier - Occitanie / Pyrénées
Méditerranée — Direction Christian Rizzo



À l'initiative de l'académie de Montpellier
En collaboration avec Montpellier Danse ; en partenariat avec ICI - CCN Montpellier - Occitanie

États généraux de la danse à l'École

L'atelier de danse à l'École : gestes et références

Rectorat de Montpellier – Montpellier Danse
16 octobre 2017
Agora, cité internationale de la danse



États généraux 2016. Photo Eric Moret

Cette journée est ouverte à tous les acteurs de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation à la culture chorégraphique à l'École : enseignants des premier et second degrés, enseignants-chercheurs universitaires, artistes, médiateurs et acteurs culturels, sociaux et institutionnels.

Présentation des états généraux de la danse à l'École

De l'école maternelle à l'université, la culture chorégraphique est abordée en priorité dans des ateliers de sensibilisation et de pratique artistique. Cette deuxième édition des États généraux de la danse à l'École, questionne la spécificité de cet espace de rencontre entre les artistes, les enseignants et les élèves. Ici se croisent les apprentissages scolaires, la liberté créatrice, le respect des personnes, l'initiation à la démarche artistique, la compréhension et la connaissance des œuvres par l'expérience corporelle. Comment ces ateliers chorégraphiques permettent-ils une approche sensible des œuvres par l'apprentissage des gestes, des procédés et processus de la création artistique ? En quoi ce laboratoire du geste est-il, dans sa nature et son contenu, une forme pédagogique féconde et adaptée à la transmission d'une culture chorégraphique ?

L'éducation à la culture chorégraphique à l'École rassemble enseignants et artistes autour de la transmission et de l'invention des gestes dansés en lien avec les œuvres patrimoniales et la création artistique actuelle. Dans le second degré, elle fait l'objet d'enseignements d'approfondissement (Art danse, TMD, CHAD) en partenariat avec le Ministère de la Culture et les structures culturelles. Cette offre de formation est en lien avec les différents espaces de transmission de la danse à travers l'enseignement de l'EPS ainsi que les divers dispositifs d'éducation artistique et culturelle, du premier degré à l'université.

Les états généraux de la danse à l'École se proposent de rassembler les acteurs de l'éducation artistique et culturelle : enseignants, artistes, chercheurs, acteurs culturels, sociaux et institutionnels. L'objectif de ces États généraux est de confronter les pratiques des uns et des autres, de faire le bilan des ressources constituées, de tirer des lignes et perspectives pour le développement de ces espaces éducatifs.

Présentation de la journée

La journée s'articule autour de deux formes de propositions. Un ensemble de propositions prend appui sur l'échange verbal : parole d'accueil ; parole institutionnelle ; parole d'artiste ; parole d'élève ; tables rondes thématiques. Un deuxième ensemble de propositions repose sur la présentation de travaux chorégraphiques d'élèves en lien avec la thématique de la journée. Un buffet pris en commun dans la cour du rectorat sera servi à l'ensemble des participants. (Voir le planning détaillé en pièce jointe).

Présentation des tables rondes thématiques

Comment s'articulent, dans l'atelier de danse, la transmission de gestes, l'éveil du corps et la démarche de création ?

Table ronde #1. *L'atelier de danse : lieu de transmission de gestes*

L'enseignement artistique de la danse à l'École conjugue la transmission des œuvres avec l'invention personnelle, c'est-à-dire l'apprentissage des gestes – au sens large – d'une ou plusieurs pièces chorégraphiques et leur appropriation singulière par les élèves. L'atelier de danse est le lieu de la découverte d'un univers artistique, il permet l'expérimentation des procédés et des processus à l'œuvre et la mise en corps d'un imaginaire. Comment, dans le travail d'atelier, parvient-on à articuler la réception sensible et culturelle de l'œuvre avec la singularité de chaque élève ?

Table ronde #2. *L'atelier de danse : lieu d'éveil du corps*

Depuis plusieurs années et de différentes manières, de nombreux chorégraphes et interprètes contemporains intègrent des pratiques somatiques (Yoga, Feldenkrais, BMC, sophrologie...) à leurs approches du corps dansant. Quelles formes cet éveil sensoriel peut-il prendre à l'École ? Est-il pertinent d'associer à l'apprentissage de gestes chorégraphiques un travail de conscience corporelle ? Quels seraient les apports d'une telle démarche pour un élève dans l'atelier de danse ?

Table ronde #3. *L'atelier de danse : vers une démarche de création artistique*

L'atelier de danse, laboratoire d'expérimentation dans un cadre scolaire, est un lieu de rencontre de l'œuvre. Il est aussi un espace de résistance au geste, et à la référence. En ce sens, bien au-delà de la recherche d'un corps univoque ou d'un propos mimétique, les enseignements de danse rendent possible une démarche de création. Comment l'expérience du geste développe-t-elle un imaginaire propre à chacun ? Dans quelle mesure le questionnement de la référence permet-il l'émergence d'une démarche de création ? En quoi cette démarche est-elle une lecture sensible du monde ?

Temps d'échange

Après l'ouverture de la table ronde par des enseignants art-danse, des artistes et des chercheurs universitaires, la parole sera donnée aux participants afin de prolonger, interroger, nourrir la réflexion autour de la thématique.

Inscription

La participation à la journée est gratuite.

Elle est ouverte, sur inscription, à toute personne impliquée dans l'éducation artistique et culturelle ou l'éducation à la culture chorégraphique.

Enseignants de l'académie de Montpellier : un ordre de mission sans frais sera établi sur retour de la fiche d'inscription. **Date limite pour OM : Mercredi 4 octobre**

Pour vous inscrire : renseigner le bulletin d'inscription en pièce jointe et renvoyez-le par courrier électronique à Yves Massarotto, chargé de mission académique : yves.massarotto@ac-montpellier.fr

Lieux

Agora cité internationale de la danse – 18 rue Sainte Ursule – Montpellier
Rectorat de Montpellier – 31 rue de l'Université - Montpellier